

Handicap mental et Covid-19: aux Perce-Neige, on mise sur la vaccination



PANDÉMIE Près de 400 bénéficiaires et collaborateurs de la fondation basée aux Hauts-Geneveys ont été vaccinés contre le Covid-19. Une deuxième session est prévue avant l'été. Un premier pas vers le retour de contacts sociaux plus riches, qui sont de la plus haute importance pour les personnes en situation de handicap mental.

PAR ANTONELLA FRACASSO 29.04.2021, 13:39

PREMIUM



«Le Covid a bouleversé la vie en communauté. Beaucoup de mesures préventives ont dû être mises en place afin d'éviter une flambée épidémiologique. Pour le monde du handicap mental, les vaccins sont l'espoir de réduire ces restrictions sanitaires et reprendre enfin une vie ordinaire.»

Responsable de l'infirmierie du site des Hauts-Geneveys, Sara Laroui est chargée d'organiser la vaccination contre le Covid-19 aux Perce-Neige. Une première session a eu lieu fin février.

«Les bénéficiaires et les collaborateurs ont pu s'inscrire: 400 personnes ont déjà été vaccinées. Elles ont reçu la deuxième dose fin mars», relève celle qui est également responsable des fonctions sociales, transversales et de bienveillance.

Priorité aux résidents

La priorité a été donnée aux adultes souffrant de handicap mental qui vivent aux Perce-Neige. «Vacciner 400 personnes a nécessité une importante infrastructure», assure Sara Laroui. Avec près de mille collaborateurs et 950 bénéficiaires répartis à travers les 36 sites du canton de Neuchâtel, la fondation des Perce-Neige est un gros bateau à diriger.

La majorité des gens ont été vaccinés aux Hauts-Geneveys. Des personnes ont aussi reçu leur piqûre sur les sites de Lignières, Couvet et Fleurier. «Une équipe de Nomad est venue nous montrer la marche à suivre et nous prêter main-forte», indique la responsable de l'infirmierie.

Les vaccins ont été bien supportés. «Les éducateurs étaient présents. C'était plus difficile pour certains bénéficiaires, qu'il a parfois fallu maintenir pour qu'ils ne bougent pas. Mais dans l'ensemble, tout s'est bien passé.» Une deuxième session est prévue avant l'été. «Nous avons reçu l'autorisation du canton, il reste à confirmer la date.»



Le masque est une contrainte qui empêche de voir l'émotion chez l'autre."

SARA LAROUÏ, RESPONSABLE DE LA VACCINATION AUX PERCE-NEIGE

Les personnes souffrant de handicap mental ne sont pas forcément plus vulnérables au virus, mais elles présentent des pathologies qui les fragilisent. Sara Laroui rappelle cependant que le site des Hauts-Geneveys accueille des aînés: «Ils font donc partie d'une catégorie à risque, comme les résidents des homes médicalisés.»

Selon elle, la première vague de Covid, au printemps 2020, a été la période plus pénible. Fort heureusement, les bénéficiaires peuvent de nouveau profiter des visites de leurs proches et rentrer dans leur famille régulièrement. «D'où l'importance de la vaccination», insiste la responsable.

Mesures incompréhensibles

Le manque de contacts sociaux et physiques est une autre contrainte insupportable. Particulièrement pour les personnes polyhandicapées ou atteintes de troubles du comportement, comme l'autisme.

«Ces changements sont compliqués à comprendre. Nous avons parfois réussi à trouver des aménagements. D'autres fois, nous avons fait des exceptions pour ne pas trop chambouler leur quotidien», commente Sara Laroui.

Le port du masque est aussi un obstacle important à la communication. Si tout le monde est vacciné, sera-t-il toujours obligatoire?

«Nous espérons que les bénéficiaires et les éducateurs puissent l'enlever, car c'est une contrainte qui empêche de voir l'émotion chez l'autre. Il est arrivé que des personnes handicapées veuillent arracher le masque de leur éducateur», note-t-elle. Les Perce-Neige sont toutefois tributaires des ordonnances cantonales. «Il nous faut donc une autorisation.»